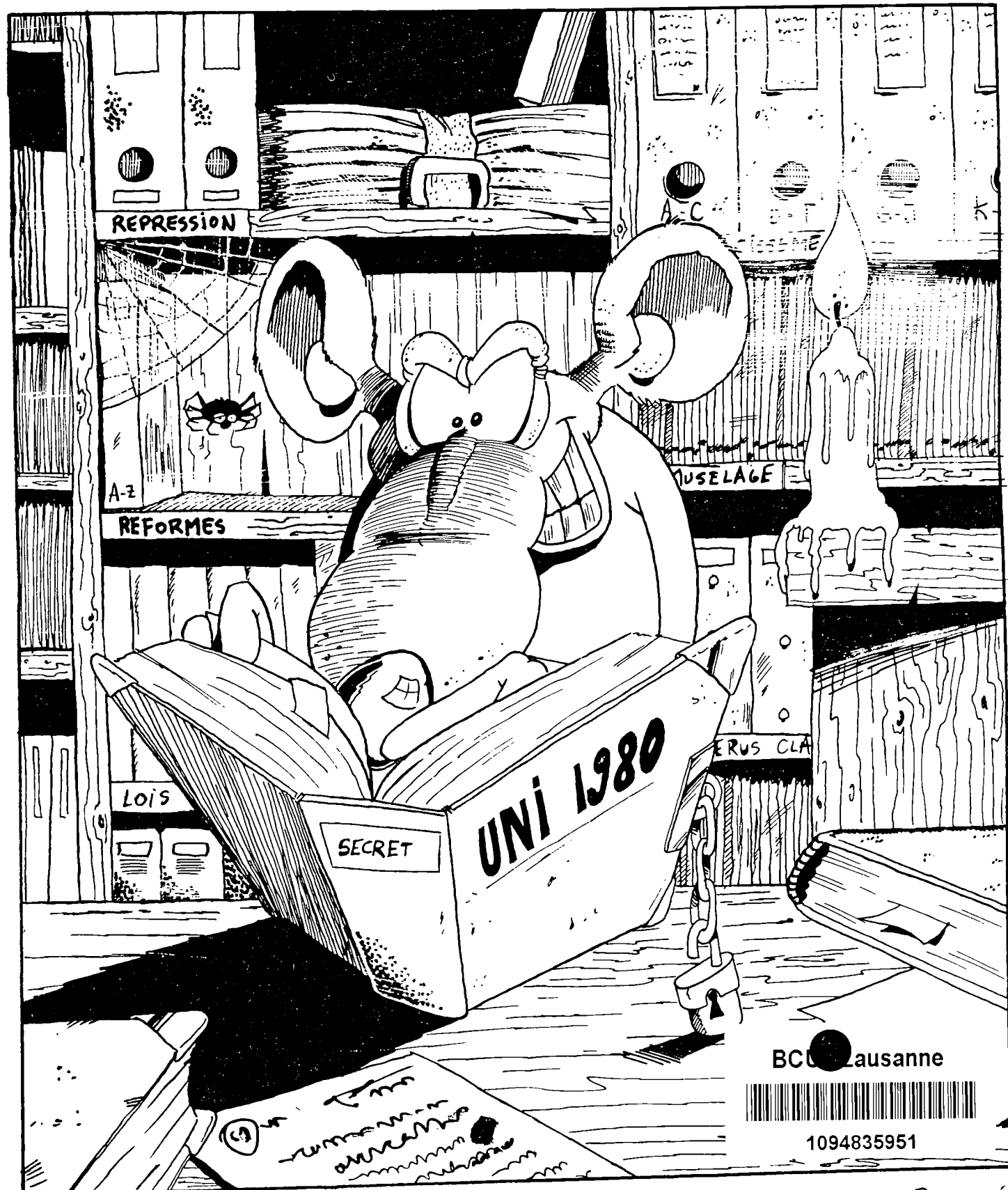


Gauche unie

n° 0



BCU Lausanne



1094835951

EDITORIAL

Lancer un périodique, c'est-à-dire assurer les aspects concrets de parution et définir le contenu, c'est toute une aventure ! L'équipe qui vous présente ce numéro de lancement pourrait vous le dire.

Si nous travaillons ensemble c'est que nous sommes arrivés à un diagnostic convergent sur l'Université et nous aimerions faire quelque chose, ici et maintenant. Rappelons quelques éléments concernant en particulier Lausanne:

- il n'y a pas (plus) de syndicat étudiant,
- une loi en vigueur depuis 1978 régit l'Alma Mater. Une participation limitée des étudiants est prévue. Mais il faut attendre le règlement d'application, dont on dit qu'il pourrait être prêt pour l'année académique 1980-1981,
- un Rectorat nouveau est en place depuis 1979. Il a manifesté le désir d'entrer en contact avec les étudiants. Un premier rendez-vous est fixé pour la rentrée d'octobre. Le Dies Academicus y trouvera sa place. Gageons que cette manifestation soit moins pompeuse et discriminante envers les étudiants (que seraient les profs sans les étudiants ?),
- l'information à et sur l'Uni fait manifestement défaut, particulièrement les rapports entre étudiants et facultés sont inexistants.

Comme on ne peut pas faire tout en même temps, un groupe d'étudiants a pensé que la tâche essentielle et prioritaire était de travailler dans le domaine de l'information. Ce premier numéro comporte certainement des faiblesses, la plus évidente étant la part prépondérante de nouvelles provenant d'une seule faculté. Mais il ne tient qu'à vous de rendre une image plus complète des problèmes estudiantins.

Le lecteur attentif a peut-être remarqué que la Jeunesse socialiste Vaud est partie prenante à cette publication. Il faut préciser tout de suite que "Gauche UNie" n'est pas l'organe de la JSV pour l'Université. Si nous avons assumé la responsabilité juridique et concrète de la parution, c'est que l'espace politique "gauche indépendante" ou "progressiste" n'est pas en mesure, pour le moment, de parler d'une voix forte. De plus, l'expérience des années récentes le montre, les risques de dislocation sont énormes. Alors comment ça marche ?

Les non-affiliés à un groupe politique qui participent, reconnaissent, c'est évident, les principes généraux de la famille socialiste; ils approuvent surtout le principe du travail constructif et rejettent les attitudes partisans.

Un numéro de lancement est toujours un test, peut-être même un pari.

Voulez-vous (et voulons-nous) le gagner ? Si tel est le cas, contactez-nous à l'adresse indiquée en page de garde.

F. Camponovo, président de la JSV

...En guise de conclusion (provisoire)

Pour compléter l'information contenue dans ce journal, la rédaction de "Gauche UNie" vous invite à un débat qui aura lieu

le jeudi 19 juin 1980 à 17 h.00 à l'Ancienne Académie – auditoire 3 ter

où l'on devrait procéder à un large tour d'horizon sur les problèmes qui se posent à l'Uni de Lausanne. En sortira-t-il quelque chose ? Ce serait souhaitable d'autant plus que la rentrée d'octobre (le Dies Academicus aura lieu le 25 octobre, la journée d'accueil des nouveaux étudiants le 23 octobre et l'ouverture des cours dans les Facultés le 27 octobre) nous offre une occasion de nous manifester.

Le rendez-vous est prix, soyez nombreux !

Le comité de rédaction

RENAISSANCE DE L' AEML



Après la dissolution de l'ancienne AEML, en 1976, il est apparu à un groupe d'étudiants de 4e année qu'une telle situation ne pouvait durer.

En effet, non seulement nous n'avions plus personne pour défendre nos intérêts, mais encore les décisions prises au niveau de la direction ne parvenaient pas, faute d'un interlocuteur désigné. Il fallait donc recréer une AEML qui ne répète pas les erreurs amenant à la dissolution de l'ancienne association.

Il fut décidé en particulier que l'inscription ne serait plus automatique, point qui fut particulièrement débattu selon deux tendances:

— les uns voulaient conserver l'inscription automatique afin d'être plus nombreux et donc plus crédibles dans nos revendications face aux instances dirigeantes. De plus ils prétendaient que si l'AEML voulait être vraiment représentative des étudiants et non pas seulement de ses membres, il fallait que ceux-ci soient au moins la moitié des étudiants, d'où inscription d'office;

— les autres prétendaient que l'inscription automatique amènerait certes des membres, mais souvent peu motivés, d'où un poids mort important, un manque général d'intérêt, toutes choses dont fut justement victime l'ancienne AEML.

Il paraissait préférable d'avoir des effectifs peut-être faibles au départ mais dynamiques, d'où la formule d'inscription volontaire. On a donc supposé que dès le moment où l'utilité apparaîtrait aux yeux des indécis, il serait raisonnable de croire que ceux-ci s'inscriraient.

A Zurich, 80 o/o des étudiants se sont inscrits, ce qui règle du même coup la question de la représentativité.

Cette dernière solution a été retenue lors de l'assemblée constitutive du 11 février 1980, par les quelque 200 personnes présentes.

Organisation de l'AEML

Cette association existe au sens de l'article 60 ss du Code civil suisse. Le siège est à Lausanne. L'AEML est une section de l'Association des étudiants en médecine de Suisse (AEMS).

Les statuts sont définis en onze articles, dont voici quelques extraits adaptés:

Les organes de l'AEML comprennent:

- une assemblée générale des membres, convoquée une fois par an, ou sur demande des délégués de volée. L'AG est souveraine pour tout ce qui concerne d'éventuelles modifications des statuts;
- une AG des délégués de volée, trois au maximum par volée, élus par elle. Cette assemblée se réunit aussi souvent que nécessaire. Son pouvoir de décision se limite aux problèmes courants;
- le comité, constitué par les étudiants ayant relancé l'AEML. Il conduit l'activité de l'association dans le cadre fixé par les statuts, les décisions de l'AG et celles de l'AD.

Une telle structuration peut paraître bureaucratique. Néanmoins l'expérience de l'ancienne AEML a montré que, premièrement une association bien structurée a plus de chances de survivre, deuxièmement cette organisation est nécessaire pour être reconnue comme interlocuteur valable, et tenir face à une organisation encore mieux structurée, je veux parler de la direction de la Faculté.

Buts de l'AEML

L'association représente les intérêts de ses membres au sein de la Faculté ainsi qu'à l'extérieur; sont à relever, entre autres, les tâches suivantes:

défense des étudiants dans le domaine de la formation et du plan "étude; collaboration au journal "Symptômes", où l'on se propose d'aborder les points suivants:

- * relation médecine-société
 - * sujets paramédicaux
 - * stages en Suisse et à l'étranger
 - * formation post-graduée
 - * médecines parallèles
 - * recherche
 - * politique et éthique médicale
 - * expériences personnelles, etc.;
- donner une conscience de groupe aux étudiants dans le but:
- * d'éviter le cloisonnement entre les volées
 - * de combattre la passivité des étudiants
 - * de ne plus vivre notre formation comme une fatalité;
- instituer des groupes de réflexion;
- créer des services tels que:
- * vente et reprise de livres
 - * organisation de conférences élargissant nos horizons
 - * promouvoir le don du sang, etc.

Claude Jeanmonod, étudiant de 3e année



Nous disions donc que Uni Lausanne ne s'intéressait pas au sort des étudiants. Erreur! Le No 27 d'avril 1980 nous propose un bilan de trois années "d'étude" d'un étudiant de SSP. Nous reproduisons in extenso cette contribution. Inutile de préciser que nous sommes d'accord...

La loi sur l'Université de Lausanne (acceptée par le Grand Conseil le 6 décembre 1977) va bientôt être suivie et complétée par un règlement général de l'Université et qui vaut comme règlement d'application de la loi.

Il a été adopté par le Sénat le 13 mars 1980 et soumis au Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC) le 1er avril (serait-ce une blague?).

Nous avons extrait quelques articles (le projet en compte 126) qui concernent les étudiants.

Art. 1 Les étudiants, Communauté universitaire
 - le corps intermédiaire,
 - le corps professoral,
 - le personnel administratif et technique
 constituent la communauté universitaire

Art. 2 Peuvent être créées, comme associations universitaires (ad art. 10 LUL) des associations universitaires
 sitaires r
 tuées, cr
 princip
 de la
 sitaire
 crive
 univ
 La
 est
 ac
 T

Art. 3 ité Locaux des universitaires (ad art. 10 LUI)
 auté
 cadre
 nt et

lisation la com- re sont règlement Sénat. utilisation définies par al du DIPC.

Art. 1 on peut être Immatriculation: il existe à la cas particuliers ididat une faute nature à entraînement d'une peine. Cette décision par le Rectorat. ant exclu d'une autre Université suisse ne peut être immatriculé à l'Université de Lausanne qu'avec l'approbation du Rectorat.

CENSURE

Bilan d'une année et année d'un bilan

Ainsi donc, la parole étudiante intéresse l'administration universitaire. Qu'est-ce à dire? La sollicite-t-on pour la «gérer»? Qu'attend-on des déclarations d'un étudiant sur la Faculté où il vit tous les jours? Un éloge, une sourde plainte corporatiste ou le récit des joyeuses insouciances qui font «l'éternel étudiant»? En un mot, ce dialogue institué est-il une table d'écoute pour éprouver, par scrupules démocratiques, le «moral des troupes» ou encore est-il l'ouverture d'une discussion pour la «gestion commune» de l'institution?

S'ils ne veulent prêter à l'administration universitaire l'intention d'une manœuvre de contrôle de ce genre, les étudiants savent pourtant à quoi s'en tenir quand on détermine pour eux et d'avance la forme et le contenu de la discussion (commission tripartite de gestion-discussion consultative de la nouvelle loi universitaire ou encore l'accueil fait aux propositions étudiantes au sujet de cette même loi). A cet égard, l'année écoulée à l'Université et dans la Faculté de même illustre bien l'impasse à laquelle mène ce nouveau type de gestion: la consultation à la base mais la décision au sommet.

Alors, qui sommes nous? — et encore ce «nous» n'est-il ici qu'une formule de pure rhétorique. Etudiants pendant trois ans de notre vie, ce stage dans le domaine du libre savoir généralisant ne fait que reculer d'un peu l'entrée tant redoutée sur le marché du travail. Non formés pour être des techniciens du savoir pratique, à l'exemple de nos camarades de médecine ou de l'EPFL, mais destinés finalement à être des fonctionnaires du contrôle social, les étudiants de SSP sont fondamentalement mal dans leur société. De fait, ceux parmi eux qui refusent une intégration sans condition dans les administrations, pour être soit «conseillers du prince» ou encore «correcteurs» des déviations sociales, n'ont qu'une seule perspective: celle d'être des intellectuels «critiques», de ceux dont Sartre disait «qu'ils devaient se mêler de ce qui ne les regarde pas», une place que la société suisse leur et se refuse. Pour ceux-là, pas de débouchés sinon la systématique déqualification professionnelle. Et ce ne sont pas les très précaires possibilités de recherche, distribuées plus qu'au compte gouttes dans le domaine, qui permettront de résoudre le problème. D'autre part, le projet de professionnalisation de la Faculté dans l'actuelle situation ne saurait se réaliser que partiellement, et au prix d'une déqualification massive du travail offert aux diplômés, condamnés au travail de bureau et payés en conséquence.

C'est approximativement sur ces bases que s'était constituée une «Association des étudiants de SSP», maintenant virtuellement en sommeil. Faute d'une politique, elle a échoué à se faire entendre; c'est que le chemin est long et tortueux jusqu'à atteindre ceux qui ont le pouvoir de décider. Voilà bien encore un piège de la participation: on nous propose de discuter avec ceux qui n'ont aucun pouvoir sur ce qui nous préoccupe le plus: les débouchés professionnels. Les changements dans l'organisation de la Faculté (allongement de la durée des études, création de postes nouveaux, etc.), tels qu'ils sont prévus, ne sont que des pis-aller tendant à faire de nous des chômeurs plus qualifiés que d'autres, s'ils ne prennent en compte ce problème essentiel.

Ainsi, c'est bien à l'Etat qu'appartient la «solution» du lancinant problème. Qui d'autre que lui, à l'époque présente, pour créer les emplois que nous revendiquons (recherche, enseignement)? Car, après tout, l'Etat n'entretient-il cette Faculté que pour le bon renom «académique» de Lausanne ou pour isoler et mieux «contrôler» une «certaine» jeunesse?

L'Etat se doit de répondre à ces questions, dans lesquelles sa responsabilité est clairement engagée; ne le fera-t-il que contraint?...

Michel Zendali

SSP = INFO

Nouvelle licence en psycho ?

Durant le semestre d'hiver 1979-1980 il y a eu un embryon de révolte en 2e année de Psychologie. Le mouvement est parti d'un constat de frustration de la part d'un certain nombre d'étudiants concernant les cours proposés. Le programme laisse en effet très peu de choix: la Faculté propose dix cours que tout étudiant de 2e année doit suivre et parmi lesquels il doit en choisir huit pour les examens. Non seulement ce programme est parachuté de haut, mais la pratique montre que peu d'étudiants y trouvent leur compte. Toute la dimension affective du comportement humain est par exemple sacrifiée en faveur de la dimension cognitive, aussi bien pour ce qui est étudié (la psychopathologie est passée sous silence alors que Piaget est pratiquement traité à fond), que par les méthodes d'étude (qu'on veut à 100 o/o scientifiques, où il n'y a donc pas de place pour les sentiments). Finalement, et en conséquence de cela, les étudiants ont l'impression que pour la 3e et la 4e année ils n'ont que le choix entre "Piaget" (c'est-à-dire aller à Genève), ou faire de la sélection scolaire et professionnelle (c'est-à-dire rester à Lausanne et y faire l'O.S.P.). Tout ceci est bien loin de ce que la plupart s'étaient imaginé en commençant des études en psychologie...

Ces deux facteurs (cours parachutés et obligatoires, ainsi que le manque de perspectives excitantes pour la suite des études) ont conduit à un certain malaise

chez les étudiants. Mais la cohésion de ceux-ci étant faible, cette réaction a abouti à des entrevues en petits groupes avec le président de la Faculté de SSP. Le comble fut que ce soit à travers ce dernier que les gens ont appris qu'il y a eu d'autres démarches que la leur ! Ceci a permis de parler ouvertement de cette frustration qui jusque là n'était ressentie qu'individuellement et a mené à deux réunions. La première devait permettre la mise sur pieds d'une pétition demandant à la Faculté l'instauration d'une nouvelle licence proposant une palette de cours beaucoup plus large ainsi que plus de liberté de choix. Durant la seconde réunion, des assistants nous ont présenté un projet de nouvelle licence mis sur pieds par la Faculté, et auquel il n'y avait plus de possibilités de modifications. On se trouvait donc de nouveau devant le fait accompli. D'autant que personne ne pouvait nous dire quand la nouvelle licence entrera en vigueur, et que, même si elle nous donnera plus de choix, elle n'introduit pas de changement fondamental dans l'orientation des études. Le sentiment d'impuissance qui a suivi a conduit à la résignation et à l'abandon de toute lutte.

Cet échec est à chercher à différents niveaux. Tout d'abord il y a cette attitude individualiste et défaitiste qui semble caractéristique de la fin des années 70 et dont les causes sociopolitiques ne peuvent être limitées à la Faculté. Ceci est renforcé par l'absence d'organisations estudiantines qui

permettraient l'exercice d'une certaine solidarité et la prise de conscience que le changement est possible. Ensuite il y a les causes propres à l'organisation de la Licence romande de psychologie: la majorité des étudiants de 2e année se sentent en effet en dernière année vu qu'ils font la 3e et la 4e à Genève, ce qui signifie un certain désintérêt pour la Faculté de Lausanne. En dernier lieu, et ceci aurait pu compenser cela, nous n'avons malheureusement pas cherché le contact et la collaboration avec les étudiants de première année ou avec d'autres étudiants éventuellement concernés (en Psycho-pédagogie par exemple).

JPD, Psychologie SSP

Rumeurs à la Cité

C'est pour les Lettres, la lutte contre l'ancien français. Des étudiants qui se demandent ce qu'ils apprennent et pourquoi ils doivent le faire. Des étudiants qui deviennent exigeants et qui n'acceptent pas d'avaler la pillule de la connaissance sans en connaître la composition. C'est la nouvelle lutte des "Anciens contre les Modernes". Avoir été, être et devenir...

Devenir, c'est aussi le mot d'ordre de SSP. Quelques jours avant le 5 mai, placards, tracts: Pour un comité de base en SSP. Sur l'initiative de quelques étudiants de sciences politiques et de sociologie, une première réunion eut lieu le lundi 5 mai. Au centre des débats, la volonté des étudiants de participer activement à leur propre formation, la nécessité d'une collaboration entre les différentes sections, les professeurs et la direction. De lundi en lundi, les rencontres se poursuivent, d'abord la rédaction d'une lettre

Les subventions d'investissement aux universités devront diminuer

Dans un message qu'il a accepté mercredi, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'octroyer, pour les années 1981-1983, un crédit total de 915 millions de francs aux universités. Ce montant, prévu pour la quatrième période de subventionnement selon la loi sur l'aide aux universités, est inférieur de onze millions à celui de la troisième période (1978-1980). On a donc tenu compte de la nécessité de comprimer les dépenses. Les subventions d'exploitation ont été augmentées (644 millions au lieu de 576 millions) au détriment

des subventions d'investissement (260 millions au lieu de 350 millions). Ces changements s'expliquent par la nécessité de faire face à l'accroissement du nombre des étudiants. Nous nous trouvons, en effet, maintenant pour quatre ou cinq ans au moins dans la phase ascendante: les effectifs, actuellement de 47 000, vont augmenter de 2 000 unités par an environ. Ils finiront donc pas s'établir à 63 000-65 000. On espère que ce coup de pouce donné à l'exploitation contribuera à maîtriser le problème lancinant du numerus clausus

(accès libre à l'université). Pour parer à ce danger, il est prévu que les subventions d'investissement comprennent une réserve de 60 millions. Celle-ci pourra précisément servir à verser des allocations spéciales aux cantons afin d'empêcher le numerus clausus. Cette mesure est destinée en premier lieu à maintenir le libre accès aux universités tout en respectant les mesures d'économies que la Confédération est tenue d'appliquer. — (ats)

Jeudi 24 avril 1980

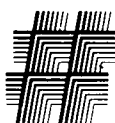
ouverte-pétition demandant notamment que les licences attribuées par cette Faculté soient reconnues et assurent des débouchés, proposant d'autre part la suppression de certaines branches obligatoires pour le propédeutique (maths, droit constitutionnel, etc.) et autres revendications spécifiques à chaque section; puis acceptation de la pétition par l'AG et enfin récolte de signatures.

Cette initiative était d'autant plus nécessaire et urgente qu'il n'existe actuellement aucune association active dans cette Faculté. D'autre part, du fait de la dispersion des salles de cours (Rumine, Ancienne Académie, Vinet, etc.), les contacts entre étudiants de 1ère, 2e et 3e années sont pratiquement inexistantes.

A noter que ces réunions ont déjà permis aux étudiants de la sections sciences sociales et psychopédagogiques des différents cycles de se regrouper pour une action ponctuelle concernant les examens.

Faisons le bilan: un comité naissant en SSP, une lutte bien précise en Lettres; et en Droit, en HEC, en Sciences? Nous ne sommes pas au courant, il ne tient qu'aux étudiants de ces Facultés de nous renseigner.

A. W., SSP, 1ère



Gauche unie

Numéro 0 juin 80

Périodique d'information des étudiants progressistes de l'Université de Lausanne

Editeur responsable: JS Vaud, F. Camponovo

Imprimerie: Coop. Impr. Nouv., Le Mont

Dessins, lay-out: Antoine Duplan

Tirage: 1000 exemplaires

Adresse: Gauche UNie

Case postale 3046

1002 Lausanne

CCP: 10-271 25

Prochaine parution: rentrée d'octobre

pour des cours à option à la faculté des sciences

Dans la brochure d'information de la Faculté des Sciences (octobre 1979, p. 9), chacun peut lire les remarques suivantes:

"Les plans d'étude ne mentionnent que la scolarité indispensable pour l'obtention du titre universitaire visé. Chaque étudiant est en outre responsable de sa culture personnelle et de son ouverture sur d'autres disciplines. L'Université lui offre d'énormes facilités. Il doit rechercher en science même, ou en philosophie, en littérature, en droit, en économie par exemple, ce complément de formation sans lequel aucun scientifique ne peut assurer ses responsabilités dans le monde d'aujourd'hui."

C'est dans ce "monde d'aujourd'hui", où la division du travail devient de plus en plus poussée que l'on demande à l'étudiant en sciences d'avoir une formation complète. N'y a-t-il pas contradiction?

D'ailleurs l'Université ne contribue-t-elle pas à maintenir l'imperméabilité entre les différents savoirs? Les facilités qu'elle offre à l'étudiant d'explorer d'autres domaines restent bien théoriques. Il y a bien sûr l'accès à tous les livres des bibliothèques universitaires et de Faculté; la possibilité pour chaque étudiant de s'inscrire dans d'autres Facultés; l'organisation par les Instituts de conférences, expositions, soutenances de thèses... un seul problème est le

degré de difficulté, parfois élevé, et l'intérêt réel de telles conférences, trop spécialisées pour un "simple étudiant". La réalité est que les programmes, établis de façon précise (cours, travaux pratiques, laboratoires, rapports, examens en fin d'année), ne laissent pas beaucoup de temps à l'étudiant pour parfaire sa culture personnelle. Et pour finir il y a les incompatibilités d'horaire, les déplacements entre Dorigny et la Cité. De quoi décourager la meilleure volonté!

De quelle manière pourrait-on y remédier? En suivant l'exemple de l'EPFL? Cette école a instauré un système de cours à option abordant de nombreux sujets: environnement, économie politique, comptabilité et finances, techniques de lecture rapide, histoire de l'architecture, des mathématiques, les langues. Pratiquement ces cours ont lieu entre 12 h. et 14 h. et entre 16 h. et 18 h. Ils sont parfaitement intégrés dans le rythme d'étude et n'alourdissent pas trop des horaires chargés.

On le remarque, un tel système est tout à fait applicable à l'Université. Les cours de langues seraient particulièrement appréciés dans notre Faculté, vu l'importance des publications anglaises dans le domaine scientifique et qui ne sont pas traduites en français.

U.T., étudiant en biologie

Cher lecteur,

Toute chose ayant un prix, nous devons te parler de l'appui financier que nous attendons pour faire vivre "Gauche UNie". Le canard va sortir sept à neuf fois pour l'année académique 1980-1981. Il sera distribué gratuitement mais ceux qui peuvent et veulent, devraient nous soutenir en versant 10 francs (ou plus) au CCP 10-271 25 (JS Vaud).

Cette somme représente le prix d'impression et d'expédition sous enveloppe; donc pas de bénéfices à empocher.

Nous profitons aussi pour renouveler notre appel à une large collaboration des étudiants. Le temps des exas est proche, c'est sûr, mais une carte postale pour nous transmettre les remarques c'est si vite fait.

Alors une adresse: **Gauche UNie**
Case postale 3046
1002 Lausanne

Je souscris . . . abonnement (s) à Gauche UNie pour l'année académique 1980-1981 (montant à régler au CCP 10-271 25, prix Fr. 10.-).

Nom Prénom

Adresse